

Conseil Municipal - Information de M. le Maire

M. LE MAIRE : Nous allons donc commencer cette séance du Conseil Municipal qui va être très longue. Je voudrais auparavant vous dire que je viens de prendre connaissance du jugement du Tribunal Administratif de Besançon qui m'exonère totalement, reconnaissant donc ma bonne foi. C'est vrai que j'étais serein et en paix avec ma conscience et que j'ai toujours fait confiance à la justice de la République. Maintenant le jugement va être rendu. Je n'ai jamais cessé mon travail, je vais donc continuer et je tiens à remercier les centaines de personnes qui par téléphone, par fax, par écrit, de vive voix -dont des membres de l'opposition municipale, je tiens à le dire, qui m'ont dit « nous ne sommes pas d'accord politiquement avec vous mais nous savons que vous êtes un homme de bonne foi, un homme intègre, je les en remercie donc (applaudissements)- et aussi mes amis nombreux ici qui m'ont apporté leur soutien tout au long de ces trois mois. Cela m'a permis de voir que cette situation n'était pas facile à vivre, et lorsqu'on est passé par là, ça ouvre l'esprit.

Je disais donc que je n'ai jamais cessé mon travail, je vais continuer avec vous à travailler puisqu'une majorité des Bisontins nous a confié la gestion de cette ville donc nous passons tout de suite à l'ordre du jour.

Dont acte.